



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014

Le douze juin deux mil quatorze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT PARDoux, légalement convoqué le dix juin deux mil quatorze, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît PIRON, Maire.

Etaient présents : Benoît PIRON, Johann BARANGER, Damien PARNAUDEAU, Marie-France TALINEAU, Isabelle TOURTOIS, Sophie AUGER, Alain BARD, Angélique BOURDIN, Patrick CLISSON, Jacky FAVREAU, Marylène GIRAUDON, Fabienne HULCELLE, Anthony PEIGNON, Thierry PROUST, Emmanuel ROUSSELOT, Cécile TAVENEAU, Sandra VIDARD.

Etaient absents : Jean-Luc GUINARD, Chrystèle JARNY.

Secrétaire de séance : Marylène GIRAUDON

Aménagement Zone du Poirier

Suite à la dernière réunion du conseil municipal et concernant l'installation d'un salon de coiffure sur la zone du Poirier, Monsieur le Maire a reçu le compromis de vente envoyé par Maître ROULLET.

Depuis la délibération du 20 février dernier, seul, Roger PERRIN, Maire, a signé ce compromis. Mais une procuration, établie à la demande de Mr BONNEAU par Maître ROULLET, semble confirmer que le compromis a bel et bien été signé par les deux parties.

L'assemblée se pose la question de savoir si elle est en mesure de l'annuler afin de redevenir maître de ce site.

Quelques points du document restent donc à vérifier.

Aucune décision n'a été prise lors de conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

Le Maire,
Benoît PIRON

